

Août 2021

En 2016, JP Energie Environnement (JPee), producteur français indépendant d'électricité d'origine renouvelable, a identifié une zone propice à l'implantation d'un parc éolien sur les territoires de Coudrecieux et Montaillé.

Après avoir recueilli les accords des conseils municipaux pour étudier la faisabilité d'un projet éolien sur leurs territoires, la société JPee a initié les expertises techniques et environnementales nécessaires au développement de ce projet.

Les résultats de ces études ont permis de définir une première implantation. Le dossier de demande d'autorisation d'exploitation du parc éolien de la Verrerie a été déposé en début d'année 2020.

Le projet initialement prévu à 16 éoliennes a été réduit à 12 éoliennes pour tenir compte des demandes des services de l'Etat, pour réduire l'impact et favoriser une meilleure intégration locale et paysagère. Le dossier complété a été transmis pour examen aux services de l'Etat.

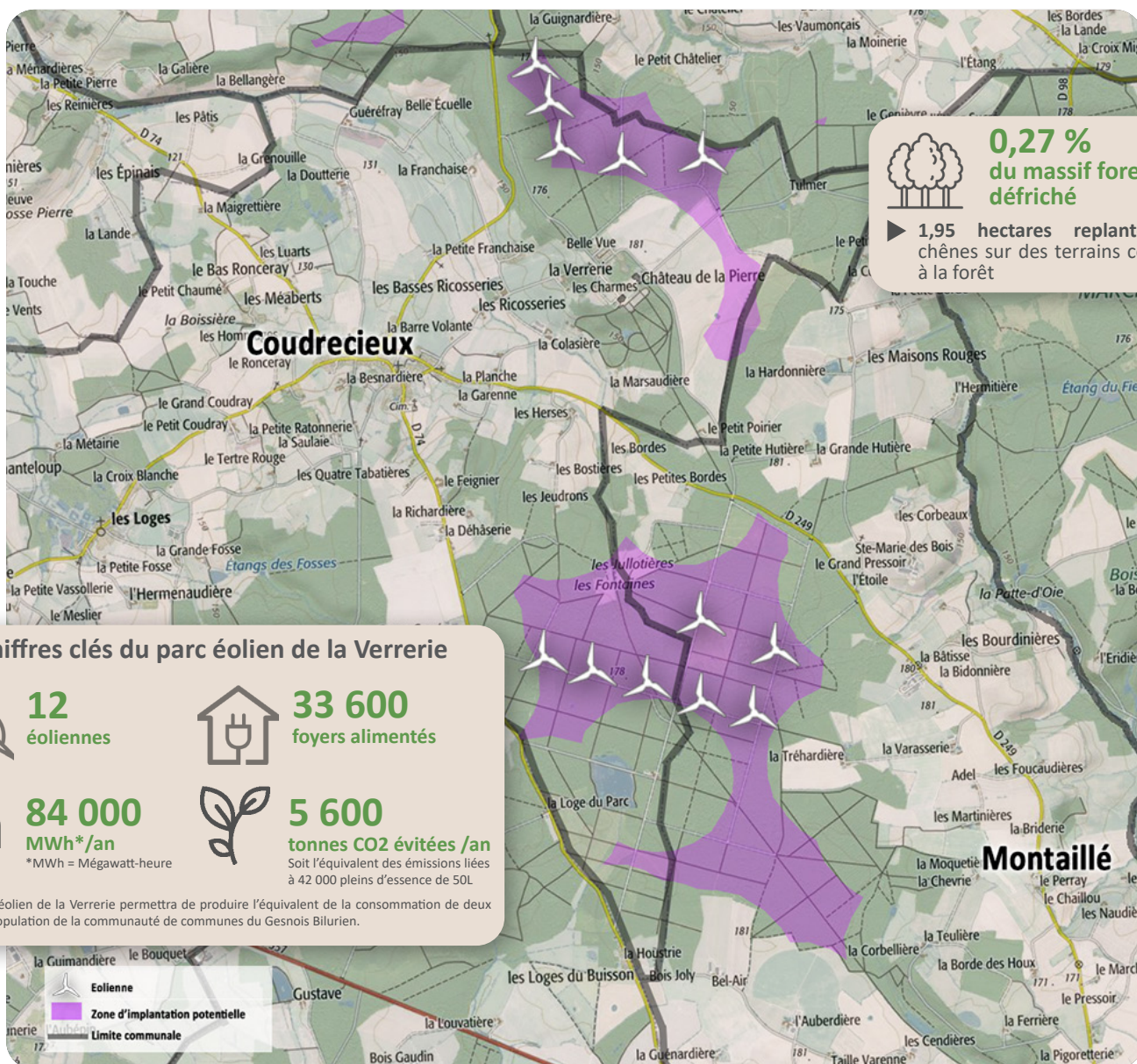
Un projet éolien en forêt

La forêt de la Pierre est une forêt de production : chaque année, ce sont 8 à 10 ha de bois qui sont prélevés, suivant le plan simple de gestion agréé par les services de l'Etat. Elle n'est pas un sanctuaire pour espèces protégées.

La forêt dispose de larges allées aménagées pour l'exploitation du bois, les éoliennes seront positionnées le long de ces chemins pour limiter le défrichement. Leur renforcement pour l'acheminement des éoliennes améliorera les conditions d'exploitation du bois.

La faune et la flore ont été étudiées de manière approfondie. Des mesures préventives et des suivis en phase d'exploitation sont prévus pour confirmer l'absence d'impact significatif.

Enfin, la forêt joue le rôle d'intégrateur du projet sur l'aspect visuel : la taille du massif forestier et la structure du parc éolien en deux entités permettent de limiter la visibilité sur les éoliennes.



Retombées économiques

L'implantation de 12 éoliennes de 3,6 MW génèrera des retombées économiques locales annuelles pour le territoire pendant 41 ans d'exploitation :

Collectivité territoriale	Retombées économiques
Commune de Montaillé	53 000 €/an
Commune de Coudrecieux	106 000 €/an
Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille	77 000 €/an
Communauté de communes du Gesnois Bilurien	150 000 €/an
Département de la Sarthe et Région des Pays de la Loire	145 000 €/an

Des exemples concrets d'utilisation de ces retombées :

- Diminution des impôts locaux
- Rénovation énergétique d'un bâtiment communal
- Enfouissement de câbles électriques
- Création d'emplois municipaux
- Création de services sur la commune (commerces, maison médicale, etc.)
- Restauration du patrimoine communal

Mesures d'accompagnement

- ✕ Plantation de haies filtrantes pour les habitations proches ayant une vue directe sur le projet
- ✕ Bourse aux arbres pour l'ensemble des hameaux situés dans un périmètre d'1 km autour des éoliennes

- ✕ Participation financière à la restauration du patrimoine communal
- ✕ Enfouissement des lignes électriques au niveau du hameau de la Verrerie à Coudrecieux
- ✕ Sanctuarisation de 2 ha de la Forêt de la Pierre, en îlot de senescence

La Charte d'engagements

La Charte d'engagements est un travail de co-construction avec les riverains du projet. Elle résulte des échanges et attentes exprimées lors des ateliers citoyens tout au long du développement du projet. Elle est disponible en intégralité sur le site internet dédié, voici quelques-uns des engagements :

- ▶ Réalisation d'une étude géobiologique
- ▶ Réalisation d'un état des lieux de la réception TV pour les hameaux présentant un risque de perturbation TV en amont de la construction, puis en aval. Les solutions techniques seront financées par JPee.
- ▶ Information de la commune et ses habitants chaque année sur le bilan annuel d'exploitation (production, suivis écologiques)
- ▶ Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée pour les mairies et un formulaire de contact sur le site internet pour les riverains
- ▶ Ouverture du capital de la société d'exploitation aux collectivités
- ▶ Financement participatif proposé aux habitants du territoire avec des conditions plus avantageuses pour les habitants des communes d'implantation

Etude géobiologique

Pour répondre à la thématique géobiologique, un groupe de travail a été créé, constitué de 12 éleveurs des communes de Coudrecieux et Montaillé dont les installations sont à proximité du projet.

Deux géobiologues reconnus, Luc Leroy et Jean-Marie Devimeux, sont intervenus sur site et ont dressé leur analyse de l'implantation en décembre 2020.

Pour suivre leurs recommandations, des déplacements mineurs de plusieurs éoliennes ont été réalisés.



Retrouvez toutes les informations sur le projet éolien sur le site : www.verrerie-sarthe-72.parc-eolien-jpee.fr

Contact

Emilie FOURGEAUD
Responsable développement éolien
Grand Ouest
emilie.fourgeaud@jpee.fr